

Garantir les attributions du CSE/CSSCT en matière de sécurité, de santé et conditions de travail

OBJECTIFS

- Mesurer l'impact des évolutions réglementaires sur les attributions en matière de sécurité, de santé et conditions de travail
- Connaître le cadre juridique et réglementaire, de la sécurité et de santé au travail, les textes et les documents de référence
- Identifier le fonctionnement et les missions du CSE en matière de santé et sécurité et conditions de travail
- Savoir analyser les situations de travail pour identifier les risques liés aux conditions de travail
- Réaliser les enquêtes et inspections
- Proposer les mesures de prévention



NOUVEAUTÉ
2018

PROGRAMME

1/ Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels et le rôle du CSE

Rappeler Les principes généraux de la prévention

Comprendre les enjeux juridiques, sociaux et financiers

- Connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention – la faute inexcusable de l'employeur
- Identifier les différents acteurs de la prévention de l'entreprise et leur niveau possible d'intervention

2/ Appréhender les nouvelles dispositions sur les attributions du CSE en matière de santé et sécurité

- Cerner les missions du CSE
- Identifier les attributions en matière d'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels
- Préciser le champ d'intervention du CSE et le rôle des élus S'approprier les dispositions légales en matière d'information-consultation
- Elaborer un avis
- Exploiter les informations à disposition (DU, BDES, RI ...)
- Assurer une communication auprès des salariés

3/ Comprendre le rôle de la Commission Santé Sécurité et conditions de travail

- Clarifier les modalités de sa mission en place et ses attributions
- Identifier sa composition, son fonctionnement, le rôle des représentants du personnel
- Assurer la coordination entre le CSE et la CSST

4/ Connaître Les différentes procédures possibles du CSE, les risques juridiques et leviers d'action

- Déclencher un droit d'alerte et de retrait
- Connaître la procédure de danger grave et imminent
- Recourir à un expert

5/ Savoir analyser une situation de travail pour mieux évaluer les risques

- Connaître les différents risques : physiques et psychosociaux
- Comment identifier les risques
- Préparer et réaliser une inspection pour identifier les risques

6/ Réaliser une enquête pour analyser un accident de travail

- Connaître les différentes étapes pour réaliser une enquête
- Comprendre la méthode de l'arbre des causes
- Définir des propositions de prévention

METHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et réglementaires –QCM sur la réglementation

Exercices d'apprentissage sur la méthode de l'arbre des causes

Travail individuel et analyse en sous-groupe

EVALUATION

Evaluation de formation

UNE ATTESTATION EST REMISE EN FIN DE FORMATION

PUBLIC

Les représentants du personnel – CSE-CSSCT

Pré-requis

La formation ne demande aucun pré-requis

DURÉE

3/5 jours (soit 21 heures ou 35 heures)

TARIF

350 € HT/Jour/Stagiaire,
possibilité de forte remise de prix pour un groupe en intra